

763  
760

Roederer

Réflexions sur la paix

de Mme de Staël

1795.

à propos de

ID-40403227

ЛБЗ  
760

УНИВ. БИБЛИОТЕКА  
Р, и. Бр. 12500.



Réflexions sur la paix  
adressées à M. Pitt et aux Français  
par Madame de Staël.

Ces réflexions ne paraissent à Paris que depuis quinze jours, quoiqu'elles aient été publiées en Suisse et répandues dans toute l'Europe depuis plus de six mois.

Si elles n'ont pas eu plus tôt cours en France, ce n'est assurément pas que nos politiques nous en aient donné de meilleures; c'est que, grâce à la presse de la liberté, dont nous avons toujours le sentiment, un ouvrage imprimé en Suisse, un ouvrage de Madame de Staël ne devait pas trouver plus tôt en France un libraire qui voulût le vendre, ni même beaucoup de lecteurs qui osassent l'acheter. Quant au silence de nos politiques, il s'explique bien simplement: les uns se sont endormis dans l'oppression qu'ils éprouvaient, les autres sur l'oppression qu'ils exerçaient; c'est l'usage.

Nous allons d'abord offrir à nos lecteurs la substance de l'écrit dont nous parlons; nous reviendrons ensuite sur le style et sur quelques propositions de détail.

L'ouvrage est divisé en quatre chapitres: le premier a pour objet de mesurer les forces de la France dans la guerre présente; le second, de montrer les désavantages naturels des puissances étrangères et ceux que des fautes accumulées y ont ajoutés; le troisième rassemble les motifs qui doivent faire désirer la paix à l'Europe; le quatrième présente ceux qui doivent déterminer la France à l'accorder.

Les calculs renfermés dans le premier chapitre ne sont pas comme ceux des politiques subalternes qui remplissent les cabinets des princes, des calculs purement numériques d'hommes, de chevaux, de vaisseaux. L'auteur saisit avec sagacité, rassemble avec exactitude, apprécie, compare avec justesse, tous les éléments moraux et politiques dont se compose la force actuelle des Français. Heureuse l'Europe, heureuse la France, si quelques-uns

Des hommes d'Etat qui nous ont déclaré la guerre avaient été capables d'analyser ainsi nos moyens de résistance, et s'ils avaient pu mériter l'honneur de s'en effrayer!

D'abord, la vanité qui a intéressé les Français au succès de la république est aussi un motif de forte résistance aux étrangers. Servie chaque jour par les pamphlets multipliés dont toutes les passions accablent sans relâche un homme imposant, et qui dissipent les prestiges qui l'environnent, cette vanité, qui aurait suffi pour rendre insupportable aux Français un roi héréditaire, les éloigne bien plus encore de s'en donner un électif. Il faudrait reconnaître sans un chef des talents et des vertus, et cet aveu n'est pas français.

2<sup>e</sup> L'enthousiasme qui ont excité les idées démocratiques est extrême; cet enthousiasme n'a pas gagné la majorité des Français, mais il exalte tous les caractères actifs, impétueux, qui multiplient leur existence par leurs passions, entraînent par leur volonté, et se recrutent de tous les faibles par l'effroi même qu'ils leur inspirent.

L'amour de l'ordre et du repos ne peuvent mettre qu'une faible opposition à leurs écarts. Quand on aime le repos, on veut en jouir; quand on aime l'ordre, on s'y conforme. Il y a d'ailleurs dans la vertu quelque chose de solitaire et de complet qui s'oppose à cette communication à cette réunion d'intérêts divers, sans laquelle il est impossible de former un parti dans les troubles politiques.

3<sup>e</sup> L'orgueil des victoires nationales, cet orgueil que partagent même les émigrés dans leurs défaites, le sentiment des sacrifices de tout genre faits à la guerre, le souvenir de l'argent, des parents, des enfants, des amis qu'elle a coûtés, la défiance qu'inspirent naturellement des étrangers, défiance que les puissances belligérantes, par l'incertitude de leurs systèmes et la contradiction de leur langage, semblent avoir pris à tâche de changer en aversion décidée; ces sentiments ont dû concourir aussi à fortifier l'opposition générale, et à réunir, comme dans une cause commune, les royalistes mêmes avec les républicains.

4<sup>e</sup> Enfin, il faut compter encore, entre les principes de l'énergie française, l'habitude, le besoin de discuter, de pérorer, même

d'écouter, que les sociétés populaires ont fait contracter à tous les esprits, qui les disposent à l'enthousiasme, qui leur font saisir toutes les circonstances propres à l'exciter, et font des succès, comme des désastres militaires, un aliment sans cesse renaissant pour les passions.

Ces grandes causes, fortifiées par leur réunion et par leurs accessoires, ont mis la France entière à la disposition de la Convention. Le gouvernement a pour trésors la fortune de tous les particuliers, pour soldats tous les Français, pour approvisionnements toutes les productions du territoire. La France souffre, il est vrai, mais elle ne peut s'écrouler qu'avec tous les gouvernements de l'Europe.

La Révolution a sans doute beaucoup d'ennemis; mais, s'ils ne sont pas contenus à la paix par un bon gouvernement, c'est sans une guerre civile qu'ils éclateront. Tant qu'on voudra leur opposer des étrangers, ils se battront et ils triompheront.

Cel est le précis des observations de l'auteur sur le sort de la France.

Quels sont maintenant les avantages des puissances coalisées? Ils sont nuls. Leurs fautes leur ont fait perdre leurs principales ressources; c'était en France même qu'elles étaient; elles les ont détruites.

En se laissant guider par les émigrés aristocrates, elles ont perdu l'appui des mécontents, elles ont éloigné d'elles l'estime et la confiance de tous. Les émigrés, pour se préserver des principes outrés de la Révolution, ont reculé aux préjugés du quatorzième siècle. Ils n'ont vu qu'une émeute. Dans une ère de l'esprit humain; ils ont voulu qu'il ne restât rien d'une révolution qui avait remué toutes les passions des hommes, ils ont annoncé une intolérance générale, une proscription universelle; ils ont menacé les paysans qui se sont affranchis de la dime ou des droits féodaux de même que les voleurs et les assassins, etc...

Par un contraste bizarre, les puissances ont cru les émigrés et les ont chassés, au lieu de les garder sans les croire.

Elles auraient dû déclarer unanimement qu'elles voulaient l'indépendance de la France, seulement la délivrer des brigands, y garantir la propriété et l'ordre social; elles auraient dû populariser leurs intérêts en les confondant avec le danger universel. Elles auraient dû admettre tous les partis, hors celui du crime; tous les systèmes,

hors celui de l'anarchie; tous les gouvernements, hors celui de la mort.

Il fallait que la royauté se séparât de la féodalité et s'unît seulement à l'intérêt de la propriété sans laquelle il ne peut exister ni rois, ni nobles, ni nation civilisées.

Elles ont voulu, et c'est une faute, s'indemniser, et avec usure, des frais de la guerre. Elles ont mêlé les calculs odieux de la cupidité aux grands prétextes du salut de l'Europe.

La constitution de 1789 a été proclamée à Boulogne, l'empereur à Valenciennes, l'ancien régime dans la Vendée. Pouvait-on mieux montrer la faiblesse ou la mauvaise foi?

Maintenant il n'est plus temps pour les puissances alliées de captiver l'opinion publique en France.

D'ailleurs, il est dans la nature de l'homme de ne se rallier qu'avec bonheur, d'être convaincu par les succès.

Lorsqu'on voit l'Espagne surpasser à Saint-Domingue les massacres du 2 septembre, et la Pologne replongée dans la servitude féodale, on ne croira pas en France que l'esprit de l'Europe soit si lâche sur la liberté.

Celles sont les principales observations renfermées dans le 2<sup>e</sup> chapitre.

Les puissances étrangères sont intéressées à la paix par l'insuffisance évidente de leurs ressources militaires pour continuer la guerre. Elles n'ont que des ressources de gouvernement à opposer à des ressources nationales, et encore leurs défaites multipliées les ont extrêmement affaiblies.

Pour elles il ne s'agit même plus de vaincre, mais seulement d'éviter une ruine totale; et la question est de savoir si leurs gouvernements ne sont pas encore plus menacés par la paix que par la guerre. C'est sur ce point qu'il faut donc les éclairer.

Les princes étrangers craignent que la paix ne soit l'époque de violentes insurrections dans leurs États; ils craignent que les journaux et les voyageurs français ne communiquent à leurs peuples les principes de la Révolution; ils craignent de les accrédi ter eux-mêmes en reconnaissant la république Française.

C'est une inquiétude puérile de craindre qu'un peuple monarchique

ne regarde comme la sanction du gouvernement républicain l'envoi d'un ambassadeur à une république, et qu'il ne s'avise par cela seul de vouloir changer de gouvernement. Quel prince n'a pas envoyé de message diplomatique à un Etat républicain?

Les journaux français ne sont point lus par le peuple chez les princes étrangers, parce qu'ils n'y seraient pas entendus par le peuple; d'ailleurs ils vont prendre un caractère plus conforme aux principes de l'ordre social.

Les propagandistes ne sont plus à craindre: les jacobins n'existent plus; leurs maximes sont maintenant odieuses à tous les Français.

La paix fait toujours cesser dans le peuple des discussions politiques, dont la guerre seule peut entretenir le goût dans des esprits bornés.

Si à la paix les Français ne savaient pas fonder leur république sur de véritables bases sociales, les convulsions qu'ils éprouveraient feraient de leur situation un objet d'horreur. Si, au contraire, ils trouvent dans la constitution de l'Amérique une forme de république praticable, les principes de justice universelle, les vertus les plus austères s'établiront en France et l'anarchie seule, fatale aux gouvernements de l'Europe, cessera.

La paix n'expose donc nullement les pays étrangers aux troubles révolutionnaires.

La guerre, au contraire, les y plonge infailliblement.

Elle peut entretenir seule les exagérations révolutionnaires et les principes anarchiques.

Elle ouvre les pays étrangers à un nombre immense de missionnaires armés; elle les livre à l'impétueuse propagande des troupes triomphantes dont la valeur prodigieuse, dont les succès éclatants accèdent tous les discours, et qui se mêlent parmi tous les habitants du pays.

C'est donc les demandes d'hommes et d'argent qui compromettent le plus les gouvernements établis; c'est donc la guerre que doivent surtout craindre les princes qui veulent se préserver d'insurrection.

Par la guerre ils perdent aux yeux de leurs peuples l'avantage d'opposer l'exemple d'une nation organisée, florissante, à l'exemple d'un peuple travaillé par les mouvements révolutionnaires; sans la



6  
paix ils ont toujours un noble moyen d'isoler leurs États de la révolution française : c'est de rivaliser avec la république par la justice et la douceur de leur gouvernement.

Mais les Français ne recommenceront-ils pas la guerre le lendemain de la paix ?

Non ; l'armée sera licenciée ; les citoyens qui la composent, rappelés par une foule d'intérêts divers à une multitude d'occupations intérieures, ne reprendront pas les armes sans un intérêt évident et capital.

Mais les Français voudront-ils la paix ? Oui : le parti modéré, qui domine dans la Convention, la voudra, si les puissances reconnaissent la république et respectent son territoire.

L'Angleterre seule soutient les autres puissances par ses subsides ; mais ses subsides l'épuisent ; les impôts sont excessifs, les fonds publics s'avilissent, les revers humilient et affaiblissent l'esprit national. Les ressorts du gouvernement sont tendus à un point extrême ; les moindres troubles intérieurs renverseraient le gouvernement d'Angleterre.

C'est M. Pitt que les Français accusent de la guerre, c'est pour lui seul à présent que les Anglais la soutiennent ; la guerre le maintient dans le ministère, la paix y rappellerait M. Fox. Voilà ce qui nourrit l'obstination de M. Pitt à la guerre ; et voilà sans doute ce que les propriétaires qu'il a séduits, et qu'il ruine, ne tarderont pas à reconnaître.

Serait-il difficile de prouver à la fois que la paix est l'intérêt de la France comme celui des autres puissances ? Cet examen est l'objet de la dernière partie de l'ouvrage.

La guerre sert les anarchistes. L'esprit militaire semble autoriser les motions impétueuses, les conseils atroces, les mesures violentes. Les vicissitudes soudaines de la guerre semblent affranchir de l'autorité paisible des lois ; par leur agitation stationnaire loin des périls, les factieux semblent s'associer aux succès et aux revers des armées.

La guerre d'ailleurs attache le peuple à la guerre. La souffrance l'irrite au lieu de le corriger. Les maux qu'il s'est attirés par des violences, il ne s'en soulage que par les violences nouvelles. Ce n'est que dans la trêve qu'il peut aimer la paix ; c'est seulement dans le relâche qu'il peut aimer le repos.



Le parti des modérés n'a donc pas de plus pressant intérêt que de profiter du moment présent pour faire la paix; sa sûreté en dépend. Il n'en a pas moins besoin pour sa considération; la guerre ne lui offre plus de succès qui puissent étonner; c'est en répandant les biens de la paix, et non le bruit des triomphes, qu'il se conciliera une éternelle influence sur la nation.

Craindrait-on le licenciement des armées, et ce reflux de soixante cent mille soldats dans leurs foyers? Des paix partielles ne les renverraient que successivement, et leur dispersion sur une grande surface les confondra dans la masse des citoyens. On ne peut donc craindre leurs rassemblements.

D'ailleurs les armées doivent être ennemies d'une guerre sans objet, et si elles aimaient la guerre pour elle-même, ce serait une raison de plus de les licencier.

Les armées doivent être opposées aux jacobins. Après tant de fatigues, elles doivent chérir le repos; elles doivent chérir la république après tant de combats soutenus pour elle.

L'agriculture, les arts, le commerce réclament pour leurs occupations douces et profitables les restes insuffisants des hommes qui leur ont été enlevés par les armées.

Démocratiser la Hollande et l'Allemagne, ne serait-ce pas rendre plus difficile l'institution d'un gouvernement en France? La Démagogie une fois reconnue autour de la république, ne tenterait-elle pas toujours à y rentrer?

Aguerrir et rendre belliqueuses en même temps que Démocratiques les nations qui avoisinent la France, n'est-ce pas la faire renoncer au grand avantage que lui donne son gouvernement sur ceux qu'elle a combattus?

Le parti sage et humain de la Convention craindrait-il que la

8  
paix amenant un changement de représentation nationale, ne l'exposât à des périls personnels.

D'abord l'anarchie, suite d'une guerre prolongée, ne l'exposerait-elle pas à plus de dangers encore ?

Mais le nom de Robespierre n'absorbe-t-il pas une grande partie des haines excitées par la tyrannie ? et ceux qui ont renversé ce monstre, et qui depuis sa mort ont proclamé des idées de justice et d'humanité, n'effacent-ils pas dans le souvenir des victimes qu'ils ont sauvées des fautes ou des faiblesses plus obscures que leurs services ? Ne sont-ils pas les libérateurs de la France.

Après tant de crimes, tous les biens que le crime épargne paraissent autant de bienfaits ; après tant de malheurs, les âmes affaissées ne peuvent plus se relever jusqu'à la vengeance.

Les modérés n'ont-ils pas un autre moyen de réhabilitation sans leur siècle et sans la postérité ? qu'ils sachent conspirer contre le crime et comprimer enfin les jacobins ; « la France alors sera plus disposée qu'aucun pays de l'univers à recevoir une constitution où l'on n'aura pour problème à résoudre que la conciliation de ce qui est possible avec ce qui est désirable. »

La grande leçon du malheur a usé toutes les résistances des préjugés, les peines factives sont détruites, après tant de souffrances réelles qui osera prostituer le nom de Souverain à la privation de frivoles jouissances ? ... On ne demande plus au gouvernement que l'objet de tous les gouvernements, la sûreté des personnes et des propriétés. « Hors de la France même les partisans de la monarchie limitée n'exaltent plus la royauté avec superstition ; ils ne la défendent que comme un moyen plus sûr qu'un autre d'assurer la justice et la liberté. Ceux qui profiteront d'un tel moment pour donner une constitution juste, libre et durable à la France, en fermant le tombeau de l'anarchie ouvert sous leurs pas, ouvriront un long et honorable avenir.

Celle est assez exactement la substance de l'écrit de Madame de Staël

elle l'a terminé par une invocation à la justice nationale en faveur des émigrés qui n'ont quitté la France que pour se soustraire à la violation la plus barbare des droits sacrés de l'homme, de la liberté et de la propriété.

Il nous reste à donner une idée du style de cet écrit. La sécheresse de notre extrait, sans lequel cependant nous avons conservé un grand nombre d'expressions heureuses qui appartiennent à l'ouvrage, a dérobé au lecteur le mouvement et les images qui y sont répandus, et qui y étaient si nécessaires pour aider à y reconnaître l'esprit d'une femme.

Nous ne prononcerons ni sur les beautés, ni sur les défauts qu'on y rencontre; nous bornerons notre éloge et notre critique à mettre en opposition quelques-uns des morceaux qui nous ont paru présenter le plus des uns ou des autres.

Dans la partie où madame de Staël montre aux hommes sages et humains de l'assemblée qu'ils n'ont point à craindre le ressentiment des malheurs qu'ils n'ont pu empêcher pendant le règne de Robespierre, elle dit, entre autres choses que nous avons rapportées :

« Le malheur a dépassé jusqu'à la vengeance, et les âmes sont trop affaiblies pour en sentir le besoin. »

Elle ajoute plus bas : « O temps effroyable, dont les siècles pourront à peine affaiblir la trace, temps qui n'appartiendra jamais assez au passé !... Pour qui a vécu contemporain de Robespierre, il n'est plus de sujet de haine. Les crimes mêmes disparaissent devant ce colosse de l'enfer... Ceux qui donneront une constitution juste, libre et durable à la France, la rappelleront avec tant d'éclat du tombeau de l'anarchie que pour eux il n'existera plus que de l'avenir. »

Voici un morceau écrit d'une manière bien différente : il se rapporte aux espérances de bonheur que la paix et une constitution feraient renaitre.

« Pardonnez, victimes innocentes, pardonnez, vous qui pleurez la perte de tout ce qui vous fut cher; vous pour qui le temps n'a plus d'avenir, et qui ne pouvez plus contempler dans la France que le vaste tombeau de vos amis, pardonnez à ceux qui vivent, à ceux qui ont sauvé de la fureur révolutionnaire les premiers objets

de leur affection, d'essayer de se rattacher à leur malheureuse patrie, et de souhaiter encore, quand pour vous il n'est plus que des regrets... »

Voici une apostrophe aux Français, au sujet de la paix. Elle est d'un ton aussi élevé que la précédente est touchante.

« Vous, Français, vous qui repoussez l'Europe entière, vous qui êtes triomphants, n'est-ce pas à vous qu'il doit moins en coûter pour calmer vos fureurs vengeresses ? Donnez, demandez, s'il le faut, la paix à l'Europe ; elle vous est plus nécessaire, car c'est à elle qu'est attachée cette liberté qui peut seule plaider efficacement pour vous au tribunal des siècles. Si vous n'atteigniez pas le but, s'il ne vous restait que l'horreur des moyens, aucune nation ne serait plus déshonorée, et vos victoires, se confondant avec vos carnages, ne laisseraient plus dans votre histoire que les annales de la mort. Seriez-vous avides de nouveaux succès ? Quel obstacle vous oppose-t-on ? Vous avancez au lieu de vaincre ; tout vous cède, hors l'immuable nature des choses qui ne vous permet pas de fonder un gouvernement sur des principes désorganisateur. Vous conquerez tout, hors l'estime indépendante des esprits justes et des âmes courageuses ; mais ce sont les seuls suffrages signés par leur indépendance d'être considérés comme la postérité contemporaine des événements, que l'esprit de parti ou l'ascendant des succès pourrait altérer. »

L'ouvrage de Madame de Staël n'avait pas besoin de l'avantage du style pour être d'une véritable utilité ; il lui suffisait de l'instruction qu'il présente et des sentiments auxquels il dispose. Il renferme plusieurs vérités neuves et importantes ; il est un assemblage régulier, un enchaînement neuf, des vérités déjà connues. Deux fois M. Fosc l'a opposé avec avantage à M. Pitt dans une séance des Communes.

Cependant, nous l'avouons, c'est moins encore à raison de son utilité que nous en avons donné un extrait étendu que par l'envie d'éclairer la curiosité publique sur les principes d'une femme dont la présence à Paris, quoique doublant le gage de l'union contractée entre la Suède et la France, a cependant paru à quelques personnes un sujet d'inquiétude publique sous d'autres rapports.

Pour satisfaire notre propre défiance, nous avons relu plusieurs fois son ouvrage, en nous faisant à chaque page ces deux questions :

Madame de Staël désire-t-elle la république et désire-t-elle la paix?

Il nous a paru clairement qu'elle voulait l'une et l'autre.

Ce n'est ni aux démonstrations, ni aux protestations d'amour pour la république qu'on peut reconnaître ce qui la veut, c'est à l'appréciation juste des motifs qui doivent la faire désirer et à l'indication franche des moyens par lesquels on parviendra à l'établir. Les deux conditions se rencontrent dans l'ouvrage de Madame de Staël. Si elle avait des intentions différentes de celles qu'elle y manifeste, elle serait bien malhabile d'y avoir consigné tant de motifs de contrarier ses intentions et tant de moyens de les combattre.

Nous déclarons, au reste, que, quelque idée qu'on puisse prendre des intentions et même des moyens de Madame de Staël, proclamer, exagérer le danger de sa présence nous paraît une offense à la majesté de la nation! Nous comprenons même difficilement qu'il soit venu dans l'esprit de Français s'établir entre Madame de Staël et la république des rapports de crainte et de confiance, et de partager entre elles ces sentiments de telle manière que les frayeurs soient pour la république et la sérénité pour Madame de Staël.

(Journal de Paris, des 17, 18 et 19 prairial an III.  
5, 6 et 7 juin 1795.)

Année du Comte Roederer. T. V. (1857) p. 81-86.